



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 24178

Texte de la question

M. Léonce Deprez, se référant à ses déclarations lors du congrès de la Mutualité française, demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées les perspectives et les échéances de la création d'un « Haut Conseil du remboursement ». Le rôle de cette nouvelle structure serait de définir, parmi « l'ensemble des actes médicaux et paramédicaux », ce qui serait remboursé ou ne le serait pas par le système d'assurance maladie. Il avait alors souligné le champ d'action de cette nouvelle structure qui serait beaucoup plus large que celui des structures existantes, notamment la Commission de la transparence.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24178

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6890